



NEWSLETTER #1

VÉLO ET MOBILITÉ DOUCE



France Relance : plus de 200 millions d'€ en faveur du vélo

France Relance prévoit **200 M€ d'investissements en 2 ans** pour accompagner le développement d'infrastructures cyclables, telles que des pistes et des stationnements sécurisés. Ce dispositif de relance renforce le **Plan Vélo et mobilités actives**, engagé par le Gouvernement en 2018, ayant pour ambition de faire du vélo un mode de transport à part entière des Français en **triplant l'utilisation du vélo d'ici 2024**, en passant ainsi de 3% à 9% du total des déplacements quotidiens des Français.

Pour rappel, parmi les mesures clés de ce Plan Vélo figurait la mobilisation inédite de **350 M€ sur 7 ans** pour la création d'un **fonds national « mobilités actives »** consacré au cofinancement par l'État, aux côtés des collectivités locales, d'infrastructures cyclables après sélection par appel à projets.

Appel à projets "Fonds Mobilités Actives - Aménagements Cyclables 2020"



Dans le cadre du fonds mobilités actives, un **nouvel appel à projets est lancé !**

« Aménagements Cyclables » a pour objectif de **soutenir financièrement** les maîtres d'ouvrage publics pour la réalisation de projets d'aménagements cyclables structurants afin de rendre crédibles des trajets quotidiens à vélo, ou en articulation avec les autres modes de transports, notamment collectifs (train, bus, cars...).

Retrouvez le cahier des charges et les annexes sur

<https://www.ecologie.gouv.fr/velo-et-marche>

**DÉPOSEZ VOS PROJETS
JUSQU'AU 30 OCTOBRE
INCLUS ICI !**



Martine CLAVEL

Préfète des Hautes-Alpes

“ Le secteur des transports est fortement émetteur de gaz à effet de serre, de polluants atmosphériques et de bruit. Pour autant, la mobilité des biens et des personnes est indispensable au développement économique et personnel ainsi qu'à la cohésion du pays. Nous vivons très clairement un moment vélo. L'ensemble des acteurs concernés [...] fait tout ce qui est en son pouvoir pour accompagner un mouvement de société profond et inédit en faveur de ce moyen de transport écologique, économique et bénéfique pour la santé. Tous les leviers sont activés pour installer durablement cette culture vélo. Les montants alloués au vélo par France Relance envoient un signal clair : l'aventure vélo ne fait que commencer. Assurer à nos concitoyens de pouvoir se déplacer facilement et en sécurité par des modes respectueux de l'environnement présente donc un enjeu majeur pour le pays.



La mobilité de l'avenir doit être respectueuse de l'environnement pour répondre aux défis du changement climatique et de la pollution de l'air. Le **vélo** et les **transports collectifs** répondent à cet objectif et peuvent apporter un service de qualité si les équipements correspondant sont à la hauteur des besoins.

Les 4 axes du Plan Vélo



La **sécurisation** des parcours à vélo



La mise en place d'un **cadre incitatif** notamment fiscal



La promotion d'une véritable **culture du vélo**



La **lutte** contre le **vol**

La France s'est résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et vise l'objectif d'une neutralité carbone en 2050. Pour cela, Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique et Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des Transports, ont décidé de **renforcer le soutien** à la pratique du vélo avec le plan France Relance.

Depuis la fin du confinement, l'opération « Coup de pouce vélo » permet une prise en charge partielle des réparations et **soutient les collectivités** ayant mis en place des pistes cyclables temporaires.

Un 1er appel à projets "Continuités cyclables" en 2019

Franc succès rencontré par le premier appel à projets « **Continuités Cyclables** » avec plus de 300 dossiers déposés. 186 projets lauréats sur 127 territoires bénéficieront d'une **aide totale de 70 millions d'euros** pour réaliser des projets d'aménagements cyclables dont l'investissement total devrait s'élever à **425 millions d'euros**. Ces projets visent à pérenniser des pistes cyclables de transition, à lutter contre la discontinuité des pistes cyclables (création de passerelles, sécurisation des franchissements de carrefours complexes, etc).

Les lauréats du 1er appel à projets dans les Hautes-Alpes :

- ▶ **Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance** : Itinéraire cyclable Gap – Val de Durance – Réalisation d'aménagements cyclables sur la section 1 Serviolan à la ZAE de Lachaup.
- ▶ **Communauté de Communes de Serre-Ponçon** : Développement de la mobilité douce dans l'Embrunais Serre-Ponçon.
- ▶ **Ville de Briançon** : Réalisation d'aménagements cyclables entre la gare SNCF de Briançon et l'entrée de la Via Guisane (voie douce).

